

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DU TRANSITION  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET DE  
LA BONNE GOUVERNANCE  
PROVINCE DE WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE BILTINE  
SOUS PREFECTURE DE BILTINE RURAL  
CANTON KODOÏ 1

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



***PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KODOÏ 1***  
**Période 2022-2026**



**Elaboré par la population du canton Kodoï 1**  
**Avec l'appui technique de l'ONG BCI et**  
**Financier par le Programme**  
**Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN 11<sup>ème</sup> FED)**

## ***Table des matières***

I-	Introduction .....	6
II-	Contexte général d'élaboration du PDL .....	6
III-	Méthodologie et démarches d'actualisation .....	7
IV-	Caractéristiques physiques.....	10
	4.1- Présentation géographique.....	10
	4.2 Caractéristique physique du canton .....	10
	4.2.1- Relief .....	10
	4.2.2- Climat.....	10
	4.3- Hydrographie.....	11
	4.4- Ressources naturelles .....	11
	4.4.1- Sol .....	11
	4.4.2- Végétation et Flore .....	11
	4.4.3- Faune .....	12
V-	Milieu Humain.....	12
	5.1- Historique du canton .....	12
	5.2- Caractéristiques démographiques.....	13
	5.3- Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles.....	14
	5.4- Organisations modernes .....	15
VI-	Les infrastructures.....	16
	6.1- Infrastructures socio-éducatives, culturelle et sportives.....	17
	6.2- Infrastructures socio-sanitaires .....	17
	6.3- Infrastructures socioéconomiques.....	18
	6.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales .....	18
	6.5- Les intervenants.....	19
VII-	Activités économiques.....	20
	7.1- Agriculture.....	20
	7.2- Élevage.....	20
	7.3- Commerce.....	21
	7.4- L'Artisanat.....	22
	7.5- Voies de communication .....	22
VIII-	DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE .....	23
	Tableau 10 : Synthèses des résultats du Diagnostic participatif dans les groupes des villages.....	23

<b>Domaine : Agriculture-Elevage</b> .....	23
<b>Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles</b> .....	25
<b>Domaine : Education, jeunesse, culture et sport</b> .....	27
<b>Domaine : Santé, eau et assainissement</b> .....	29
<b>Domaine : Action social et genre</b> .....	31
<b>Domaine : Economie</b> .....	33
<b>Domaine : Gouvernance, paix et sécurité</b> .....	34
<b>IX- SOMMAIRES DES GRANGS AXES DES DEVELOPPEMENTS DES DIFFERENTS DOMAINES</b> .....	36
<b>X- Tableau 12 : projets prioritaires pour le développement</b> .....	38
<b>I- MICANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION</b> .....	43
❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :.....	45
❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	46
❖ Stratégie de suivi .....	46
❖ Diffusion du Plan de Développement Local .....	47
<b>XI- Programme annuel des projets</b> .....	49
<b>Conclusion</b> .....	52
Annexes.....	53
<b>Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC</b> .....	55
L'objet de l'Assemblée Générale est : .....	55
▪ <b>Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).</b> .....	55

## Liste des abréviations

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	Inspection pédagogique d'éducation primaire
IDEN	Inspection départemental d'éducation nationale
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungaha, Biltine, et Ouara
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
OSC	Organisation des sociétés civiles
AME	Association des mères des élèves

## I- Introduction

Telle que définie, la planification locale s'inscrit dans la logique de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien et qui confère de larges pouvoirs de décision aux collectivités territoriales décentralisées. Elle permet de valoriser les initiatives communautaires et de construire de la citoyenneté locale par entremise des pratiques de bonne gouvernance. La mise en place des structures de pilotage notamment l'Associations de Développement des Cantons (ADC) pour conduire le processus d'élaboration ou actualisation de plans de développement local (PDL) en est la preuve. Plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre depuis 2008 pour accompagner les populations dans ce processus de planification locale ayant permis la réalisation de plusieurs génération des PDL du canton Kodoï1 dont la dernière est intervenue en 2018 avec le projet « REVANCHE ». Arrivé à l'échéance les résultats obtenus lors de l'auto évaluation de la mise en œuvre du PDL en vue de son actualisation ont été jugés globalement peu satisfaisants.

C'est ainsi que l'union européen à travers son programme sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN 11ème FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population.

Le but est de mettre à la disposition du canton, un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques et créer une synergie d'interventions en matière de développement.

## II- Contexte général d'élaboration du PDL

Le canton Kodoï 1 est l'un des cantons du Département de Biltine, Province du Wadi Fira, confronté au contexte de pauvreté due principalement à la faiblesse des principaux secteurs de production, la mauvaise gestion des ressources naturelles et la faiblesse des initiatives locales au développement qui exposent à termes les populations à l'insécurité alimentaire. A cet pour faire face à cette problématique, la population avec l'appui des partenaire à élaborer son PDL qui constitue un document de référence mais aussi un guide d'orientation des actions en vue d'améliorer leurs conditions socioéconomique.

L'actualisation du PDL du canton Kodoï1 s'inscrit dans le contexte d'intervention du Programme Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) à travers le consortium BCI/AI- Atakhadoum, afin de prendre en compte les nouvelles problématiques. C'est ainsi que la population a été appuyée à l'actualisation de son PDL suivant un processus participatif et itératif en vue d'améliorer ses conditions de vie. La nouvelle stratégie retenue permettra aux structures cantonales de développement notamment l'ADC/CCD et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre du nouveau PDL et d'attirer l'appui des partenaires au développement.

### III- Méthodologie et démarches d'actualisation

L'actualisation du PDL du canton **Kodoï 1** est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et d'actualiser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée **le 06 Mai 2020** respectivement à la Sous-Préfecture de Biltine rurale et au chef – lieu du canton à **Kouti-kouti**. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'actualisation du dernière PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton. Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 02 au 06 Juin 2020** dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été réalisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Elle s'est tenue le **08 Juin 2020 à Kouti-Kouti**. L'auto-évaluation s'est reposée sur les points suivantes : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs qui ont réalisés les projets, la mobilisation des ressources de l'ADC, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives de l'ADC. Les résultats de ces discussions sont restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée

d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.

- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **17 Jun 2020 à Kouti-Kouti**. Cet atelier a pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'actualisation du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. Les participants ont également fait le bilan de la mise en œuvre de leur ancien PDL ainsi du fonctionnement de l'ancienne structure qui a piloté le processus. A cet effet, l'assemblée a procédé à la désignation par consensus des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier, les animateurs locaux ont été identifiés, la mise en place d'un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme et quatre (4) groupes de villages (Mounkil, Douguine, Miti-Miti et Irang) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
- ⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une première session de formation sur le processus d'élaboration/actualisation de PDL a été organisée du **04 au 05 Novembre 2020 à Biltine**, a regroupé les animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation est de : promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'actualisation de PDL.
- ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des quatre (4) groupes de villages du **25 au 26 Juin 2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 223 personnes dont 151 hommes et 72 femmes** y ont pris part. Les AG se sont déroulés respectivement le **25 Juin /2020** pour les groupes des villages de Mounkil et Douguine, et le **26 Juin 2020** pour les groupes des villages de Miti-Miti et Irang.



- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal (DPC) s'est tenu le **26 Octobre 2020** à **Akalamba** en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Biltine. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier a été également un cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques par domaine composées de quatre membres dont une femme. Au total sept (7) commissions thématiques ont été formées.
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2<sup>ème</sup> session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée du **28 au 29 Octobre 2020** à **Miti-Miti**. Au total **21 participants dont 04** femmes ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur contribution locale. Cette étape s'est déroulée du **02 au 08 Novembre 2020** dans les différentes grappes villages du canton.
- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. L'atelier s'est déroulé le **10 Novembre 2020** à **Akalamba** avec une participation de **57 personnes dont 07 femmes**.
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 20 Décembre 2020 au 15 janvier 2021** à **Kouti-Kouti**.

⇒ L'ébauche du PDL est soumise à une séance de validation tenue, **le 13 Février 2022 à Akalamba**, sanctionnée par un Procès - verbal

## IV- **Caractéristiques physiques**

### **4.1- Présentation géographique**

Le canton Kodoï 1, sur le plan administratif dépend de la Sous-préfecture rural de Biltine, Département de Biltine, province de Wadi Fira. Le canton est compris entre le 20<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> degré de longitude Est et entre le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> degré de latitude Nord. Il est limité au Nord par le canton Ouled Djama, au Sud-Est par le caonton Abcharib 2 et Kodoï 2, au Sud-Ouest par le canton Bouttail, au Nord-Est par le canton Abcharib 1 et au Nord-Ouest par le canton Guerri. Le canton compte **46 villages**. Le canton Kodoï 1 a une superficie estimé environ 384 km<sup>2</sup>. Il a comme chef-lieu le village Kouti-kouti qui se situé à une distance estimée à 45 km de Biltine chef-lieu de la province de Wadi Fira.

### **4.2 Caractéristique physique du canton**

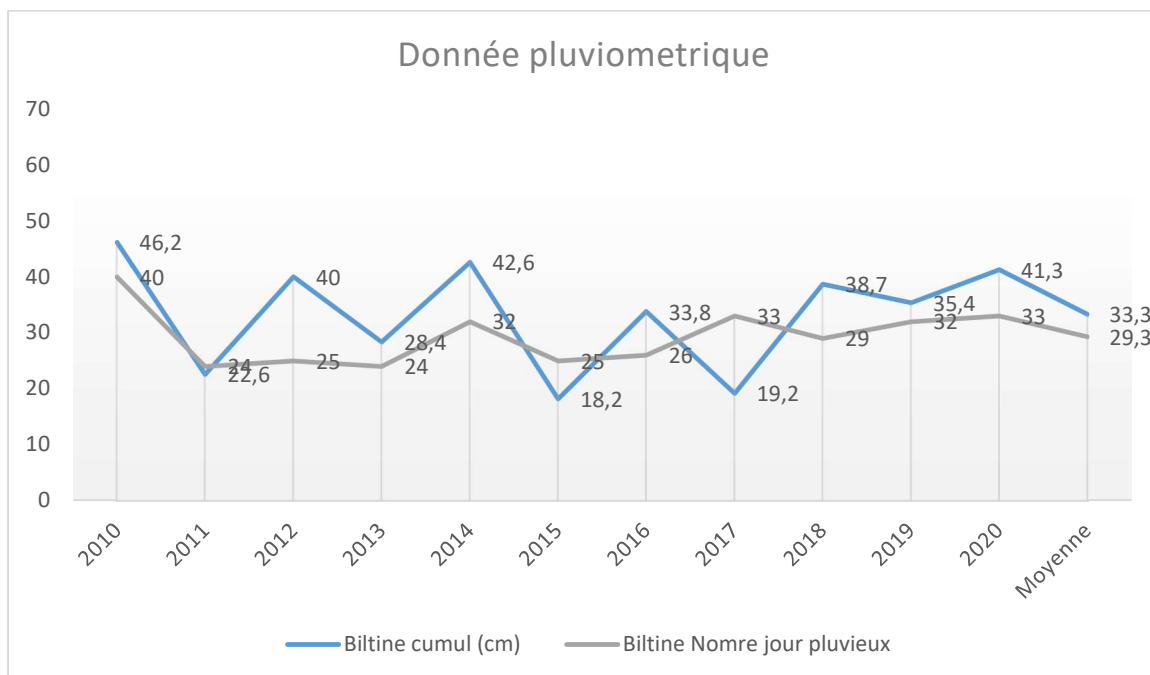
#### **4.2.1- Relief**

Le canton Kodoï1 présente un relief très accidenté. Il se trouve encastrer dans une chaîne des montagnes qui occupe sa plus grande partie. Les points culminants sont : Ordjok et kourbitingue. Ces points culminants se trouvent à Ngueliane (Ordjok) et à Mounkil (kourbitingue). Les autres formations montagneuses de moindre altitude qu'on peut rencontrer dans le territoire cantonal sont : Guilguilgnane, Kodouk et Kourkil.

#### **4.2.2- Climat**

Le canton Kodoï 1 qui est un trait d'union entre le sahel et le Sahara tchadien. De ce fait, son climat est de type sahélo-saharien caractérisé par une longue saison sèche et une brève saison pluvieuse qui dépasse rarement deux mois de pluies. La saison sèche s'étend d'octobre à juin alors que la saison de pluies oscille entre juillet et septembre. Les températures sont comprises entre 14°C et 45°C. Les températures extrêmes (minimale et maximale) sont enregistrées en saison sèche. Il est important de mentionner la particularité climatique de la zone par rapport aux régions sahéliennes du centre du pays surtout pendant les périodes de fortes chaleurs (avril à mai). En effet si les journées peuvent être très chaudes et même enregistrer des températures caniculaires avoisinant les 45° C, les nuits sont souvent fraîches et les températures chutent jusqu'à 16°C.

L'analyse des données sur cinq (5) années entre 2016 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 28. 6 jours (min=25, max=33 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 331.4 mm (min=192.5 et max=469.9 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 469.9 mm en 25 jours de pluies.



**Figure 3 : Données pluviométriques de la station de Biltine (Source : ANADER 2020)**

### 4.3- Hydrographie

Le canton Kodoï1 est traversé par cinq (5) principaux ouadis : Akalamba, Noubourkil, Signé, Dayday et Mbayaye. Tous ces ouadis ne coulent qu'en saison pluvieuse. Néanmoins, ils assurent par endroit une remontée de la nappe telle que qu'à moins de 3 mètres l'on peut avoir de l'eau utilisée pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux et le maraichage.

### 4.4- Ressources naturelles

#### 4.4.1- Sol

Dans le canton Kodoï 1, la superficie totale s'élève à environ 384 km<sup>2</sup>. Mais la superficie des terres cultivables est limitée par la présence des montagnes. Elle représente moins de 60°/° de la superficie totale. Le reste est couvert par les montagnes et de grands ravins dans lesquels se déversent les eaux de pluies. Le système foncier est régi par de pratiques traditionnelles donnant un avantage d'héritage très favorable aux hommes et réduisant les femmes au rang de simples exploitantes sans droit de propriété foncière.

#### 4.4.2- Végétation et Flore

La végétation est en général caractérisée par de formations de type steppique colonisant diverses stations écologiques. On peut distinguer :

- Une végétation des plaines et bas-fonds, dominés par les espèces balanites aegyptiaca (hadjilidje), Acacia radiana (amsayala), Acacia melifera et Salvadora persica (chaw) ;
- Une végétation réfugiée autour des ouadis où l'on peut rencontrer des arbres de tailles métriques tels que l'Acacia Albida (Haraz), Tamarindus indica (Ardeb), Zizyphus spina christi (Karno) ;

Et une végétation montagnarde qui constitue un stock de fourrages pour les bétails (notamment les petits ruminants).

A cause de multiples usages que l'on fait des arbres et arbustes dans le canton, la végétation se trouve sérieusement menacée et certaines espèces tendent à disparaître. Les plus utilisés sont :

- *Balanites aegyptiaca* pour son tronc utilisé pour la fabrication des ardoises(Loh), ses fruits et son huile sont consommés par les Hommes.
- *Zizyphus mauritiana* (nabac), pour ses fruits et son bois utilisés par les femmes comme produit cosmétique ;
- *Bauhinia rufescens* (koulkoul), utilisés pour le vannage et *Acacia melifera* (kitir Azarak), les lianes de ces deux espèces sont utilisées pour la construction des cases et des seckos.
- *Acacia senegal* (kitir abiat), *Acacia nilotica* (garad) et *Albizzia chevaleri*(Arad) utilisés comme bois de chauffe.

On constate une forte dégradation de certaines espèces telles que *Acacias Albida*, *Zizyphus spina christi*(Karno) ; la régénération naturelle de ces espèces est comprise par les coupes et il n'en reste que des vieux arbres (sup à 50ans).

Enfin la tracte herbacée se compose de l'*Echinocloa* sp (Aboussabé) et *Panicum laetum* (crep) qui se trouvent dans la majeure partie du canton ; ses graines sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les animaux. En général, les habitants du canton profitent de ces espèces végétales notamment dans les domaines de la construction et du bois de chauffe. Des actions de préservations sont entreprises par la population notamment par les pratiques de la régénération assistée et les conventions locales de gestion des ressources naturelles.

#### **4.4.3- Faune**

Dans le canton Kodoï 1, autrefois la faune était caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des porcs épics, les lycaons, les lièvres. De nos jours la situation de la faune est délicate. En effet, la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton Kodoï 1 ont disparu à cause de la sécheresse, du braconnage et de la coupe abusive de bois qui est la principale cause de la destruction de l'habitat naturel. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont : les chacals, les hyènes, les lièvres etc.

## **V- Milieu Humain**

### **5.1- Historique du canton**

Les populations du canton Kodoï 1 viennent de l'Est. La création du canton date de 1700 et faisait partie intégrante du royaume d'Ouaddai. Son nom est « Korai » en maba, ce qui veut dire en français une zone montagneuse. Le canton Kodoï 1 est essentiellement peuplé des Maba venus d'Ouara. La langue parlée par la population

du canton est le « Maba ». Depuis sa création, plusieurs chefs se sont succédé de père en fils :

**Tableau 1 : liste de succession des chefs traditionnelles**

N°	Nom du chef de Canton	Année de règne
1	Hassan Angotoye Idriss	60 ans de règne
2	Mahamat Hassan Idriss	43 ans de règne
3	Saboune Mahamat Hassan	52 ans de règne
4	Hassan Saboune Mahamat	de 2001 à nos jours

## 5.2- Caractéristiques démographiques

On dénombre dans le canton Kodoï 1 au total **45** villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **11 517** ménages pour une population totale estimée à **24 074** habitants soit en moyenne 06 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **15 603** avec **6 798** garçons et **8 805** filles. (Source : population, 2021).

**Tableau 2 : Effectif de la population du canton**

N°	Nom de Village	Nombre des ménages	Nombres des populations			Nombres des enfants à l'âge Scolaire		
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
01	Bourkil	110	58	110	168	25	23	48
02	Dodang	143	167	439	606	172	292	464
03	Djamar	255	180	255	435	43	51	94
04	Djikil Gawaye	223	191	219	410	315	439	754
05	Douguine 1	120	111	120	231	151	212	363
06	Douguine Abakar Groz	253	341	517	858	634	786	1420
07	Douguine Amsiego 1	317	281	359	640	206	367	573
08	Douguine Amsiego 2	598	353	491	844	686	757	1443
09	Douguine Dalbi	146	132	193	325	207	283	490
10	Douguine Daral naim	275	230	406	636	373	549	922
11	Douguine Kolome	175	180	310	490	293	306	599
12	Gourbi	102	90	102	192	40	52	92
13	Mallane Kourgone	180	140	180	320	41	55	96
14	Harik	450	350	450	800	110	95	205
15	Irang	495	1437	1550	2987	200	150	350
16	Karti 1	371	151	309	460	107	191	298
17	Karti 2	105	83	156	239	179	244	423
18	Karti Selel	154	125	183	308	208	317	525
19	Kindeme 1	153	79	199	278	162	273	435
20	Kindeme 2	186	103	186	289	151	295	446
21	Kobra Kourba	181	77	181	258	41	53	94
22	Korgone	292	249	480	729	391	634	1025
23	Kouti-Kouti	400	320	400	720	120	130	250
24	Madamdram	260	201	260	461	52	41	93
25	Magarine	200	180	200	380	38	57	95
26	Magarine Mitimiti	232	202	232	434	91	93	184
27	Menderkine	170	155	170	325	76	58	134
28	Miti-Miti	800	600	800	1400	300	320	620
29	Mounkil	490	320	490	810	82	92	174

30	Mounkil Wara	391	265	390	655	70	82	152
31	Ngaliane 1	120	115	120	235	75	80	155
32	Ngaliane 2	152	110	152	262	80	65	145
33	Ngaliane Tartar	110	80	110	190	40	51	91
34	Ngouraye	300	240	300	540	68	95	163
35	Routoune	159	151	242	393	278	306	584
36	Saigone 1	270	315	390	705	32	50	82
37	Saigone 2	254	300	182	482	32	50	82
38	Takalomdak	200	170	200	370	50	67	117
39	Tamorgone 1	250	210	250	460	87	65	152
40	Tamorgone 2	240	200	340	540	67	85	152
41	Wour 1	275	205	275	480	51	84	135
42	Wour 2	290	110	290	400	62	79	141
43	Wour 3	215	165	215	380	70	66	136
44	Yakoul 1	305	485	204	689	195	307	502
45	Yakoul 2	150	110	150	260	47	58	105
<b>Total</b>		<b>11 517</b>	<b>10 317</b>	<b>13 757</b>	<b>24 074</b>	<b>6 798</b>	<b>8 805</b>	<b>15 603</b>

### 5.3- Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles

Les danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnels et ce sont eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux. Dans le canton, le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse. Dans le 1<sup>er</sup> cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ces mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2<sup>ème</sup> cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons. Ensuite si elle accepte, la famille pose du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu du sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille. La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été

demandé et détermine en accord avec la future belle famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé, et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

#### **5.4- Organisations modernes**

Les structures modernes sont représentées par **63** organisations paysannes à vocation agropastorale et sont tous mixtes. Aucune union ou association hormis l'ADC et sont reconnues officiellement. **(Cf. tableau en annexe)**. Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zones notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui technique et organisationnel, l'insuffisance des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL ; des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale ;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher les financements extérieurs ;
- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;

- Collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Diffuser largement le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

1. Promouvoir une dynamique de développement local,
2. Faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ;
3. Soutenir les initiatives des organisations de base,
4. Favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées ;
5. Assurer une amélioration des services publics de base et en fin ;
6. Créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à Travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il y a également le CCD, est un organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de quatre premiers membres du bureau exécutif<sup>1</sup> dont une femme.

## VI- Les infrastructures

Le canton dispose de plusieurs types d'infrastructures socioéconomiques. Ces infrastructures se résument par : centres de santé, écoles, forages, puits, magasins de stockage, moulins, et seuils d'épandage en plus des pistes rurales dont la plus importante est celle de Biltine-Kouti-Kouti et qui traverse. Cependant, le canton Kodoï 1 demeure parmi les cantons les plus faiblement équipés.



## 6.1- Infrastructures socio-éducatives, culturelle et sportives

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, et les données recueilli auprès de l'inspection de l'enseignement de base, le canton Kodoï 1 compte dans son ensemble, 21 écoles dont 07 officielles et 14 communautaires qui sont loin de couvrir les besoins en salle de classe vue le caractère communautaire d'un certain nombre d'écoles qui fonctionnent avec l'appui des parents. Les conditions d'études sont très précaires car il manque des salles de classe et la plupart de salles de classe existantes sont construites en matière non durables (banco, hangar en seccos). La plupart de ces écoles sont faiblement équipés en matériels didactique et manuels scolaires et une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. La plupart des enfants ne sont pas scolarisés malgré la proximité de certaines écoles.

**Tableau 3 : Infrastructures socio-éducatives, culturelle et sportives**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type des matériaux
					Bon	Mauvais	
01	Irang	Ecole	ETAT	2003	X		
02	Dodong	Ecole	Communauté	2019	X		
03	Ngouraye	Ecole	Communauté	2019	X		
04	Tamorgone I et II	Ecole	Communauté	2019	X		
05	Magarine	Ecole	Communauté	2019	X		
06	Saigone I	Ecole	Etat	2005	X		
07	Saigone II Arousse	Ecole	Etat	2005	X		Durable
08	Yakoul	Ecole	Communauté	2019	X		Durable
09	Miti Miti	Ecole	Etat	2015- 2014	X		Durable
10	Koutikouti	Ecole	Communauté	2019	XX		Durable
11	Harick	Ecole	Communauté	2015	X		
12	Ngaliane 1,2 et 3	Ecole	Communauté	2019-2007	X		
13	Mounkil	Ecole	Etat	2012- 2016	XX		
14	Kourgnon	Ecole	Communauté	2015	XX		Durable
15	Douguine	Ecole	Etat	1994-2005	X		
16	Karti	Ecole	Communauté	2015	X		
17	Wour	Ecole	Communauté	2015	X		
18	Kourba	Ecole	ETAT	2005	X		
19	Djamar	Ecole	Communauté	2018	X		
20	Madamdama	Ecole	Communauté	2021	X		
21	Korgone	Ecole	Communauté	2015	X		

## 6.2- Infrastructures socio-sanitaires

Sur le plan sanitaire le canton compte actuellement cinq (05) centres de santé. Cependant ces centres des santés rencontrent un certain nombre de difficultés en termes d'approvisionnement en médicament et personnel qualifié notamment l'absence des sages-femmes. Il y également une faible fréquentation des populations surtout au niveau (CPN) et la vaccination ce qui traduit par une faible prise de conscience mais aussi l'éloignement de certains villages du centre de

santé.

**Tableau 4 : Infrastructures socio-sanitaires**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type des matériaux
					Bon	Mauvais	
01	Miti-Miti	Centre de santé	Etat	2015- 2014	X		Durable
02	Douguine	Centre de santé	Coop/Suisse	1994-2005	X		Durable
03	Irang	Centre de santé	Etat (BID)	2020	X		Durable
04	Mounkil	Centre de santé	Communautaire	2012	X		Durable
05	Saigone	Centre de santé	Communautaire	2021	X		Durable

### 6.3- Infrastructures socioéconomiques

Quant aux infrastructures socioéconomiques le canton ne dispose que trois (3) magasins de stockage fonctionnels construits en matériaux durs.

**Tableau 5 : Infrastructures socioéconomiques**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type des matériaux
					Bon	Mauvais	
01	Ngaliane 1, 2 et 3	Magasin	PRODABO	2019-2007	X		Durable
02	Mounkil	Magasin	APRODIF	2012- 2016	XX		Durable
03	Irang	Magasin	GIZ	2021	X		Durable

### 6.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales

Au niveau des infrastructures hydrauliques et pastorales, le canton disposent de 2 forages à motricité humaines (PMH) pour l'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine ainsi trois (3) seuils d'épandages pour remonter la nappe phréatique.

Mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui des partenaires ayant intervenus dans le canton.

**Tableau 6 : Infrastructures hydrauliques et pastorales**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de matériaux
					Bon	Mauvais	
01	Tamargone I	Forage	Almi Nadif	2005		X	Durable
02	Tamargone II	Forage	Almi Nadif	2005		X	Durable
03	Irang	Seuils(2)	GIZ/GERTES	2012		X	Durable
04	Akalamba	Seuil	PADEL GRN		X		Durable
05	Day Day	Seuil	Revanche	2018	X		Durable

## 6.5- Les intervenants

Le canton a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment, le développement local, la sécurité alimentaire, agriculture, élevage, sensibilisation, animation et planification Bassin Versants et Vivre Contre Travail.

**Tableau 7 : Intervenants dans le canton**

Intervenant	Domaine	Période	Activités
GIZ/PROFISSEM	Sécurité Alimentaire	2021 - 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des seuils d'épandage ;</li> <li>- Elaboration de conventions locales ;</li> <li>- formation des producteurs ;</li> <li>- production des semences améliorées ;</li> </ul>
PARIIS2	Sécurité Alimentaire	2019 - 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des ouvrages hydroagricole ;</li> <li>- Appui techniques et accompagnement des producteurs ;</li> </ul>
APRODIF	Sécurité Alimentaire	2019 - 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux activités de résiliences ;</li> <li>- Création des actifs productifs ;</li> <li>- Transfert monétaire (cash transfert) ;</li> <li>- Appui aux activités maraichères ;</li> </ul>
PCMB	Agriculture et élevage		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction micro barrages ;</li> <li>- Réalisation des puits maraichers et pastoraux ;</li> <li>- Construction des infrastructures pastorales ;</li> </ul>
PDR Wadi Fira	Sécurité Alimentaire	2017- 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui nutritionnel ;</li> <li>- Renforcement des capacités techniques des producteurs ;</li> <li>- Appui en intrant &amp; matériels agricoles ;</li> </ul>
Help Tchad	Développements rurale	2017- 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des infrastructures hydroagricoles ;</li> <li>- Réalisation des forages (PMH) ;</li> <li>- Appui aux producteurs ;</li> </ul>
BCI	Développement Local	2019 - 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualisation/révision des PDLs ;</li> <li>- Mise en place des ADC/CCD ;</li> <li>- Appui à l'opérationnalité des CPA/CDA ;</li> </ul>
BCI/SAN	Sécurité Alimentaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement des puits/Forages maraichers ;</li> <li>- Construction des magasins de stockages ;</li> <li>- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ;</li> <li>- Distribution des intrants &amp; matériels agricoles ;</li> </ul>
MOD/SAN	Eau & Assainissement	2020 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des forages (PMH, UPH) ;</li> <li>- Mise en place des comités de gestion ;</li> <li>- Sensibilisation hygiène &amp; assainissement ;</li> </ul>
ATPDI/SAN	Sécurité Alimentaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des puits maraichers ;</li> <li>- Construction des magasins de stockages ;</li> <li>- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ;</li> <li>- Distribution des intrants &amp; matériels agricoles ;</li> </ul>
ATPDI/SAN	Hygiène & Assainissement	2020 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation hygiène &amp; assainissement ;</li> <li>- ATPC</li> </ul>
PUI	Santé & nutrition		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du Paquet Minimum d'Activités</li> <li>- Renforcer les capacités du personnel de santé ;</li> <li>- Appui au centre de santé en équipement ;</li> </ul>
Groupe MOD	Hydraulique	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des PMH, UPH, AEP,</li> </ul>

PDR	Sécurité alimentaire, wach et nutritionnelle	2017-2019	- Volet nutrition, production, assainissement
BASE	Sécurité alimentaire, wach et nutritionnelle	2017-2019	- Volet nutrition, production, assainissement
CARE	Sécurité alimentaire, wach et nutritionnelle	2017-2019	- Volet nutrition, production, assainissement
UNICEF	Nutrition	2020	- Dépistage et distribution des intrants
Swed	Éducation	2022	- Éducation des filles et autonomisation

## VII- Activités économiques

### 7.1- Agriculture

L'agriculture est la source de revenu primordiale de la population du canton et pratiquée dans tout le canton. Celle-ci est constituée de trois types des productions : les productions pluviales, contre saison et les fruitières.

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont : les mil pénicillaires, le sorgho, le haricot, l'arachide, le sésame, la pastèque et le concombre. Les semis de ces cultures commencent pratiquement en mois de juillet et la récolte en mois de septembre/octobre. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et sont souvent exposés aux insectes par manque de structure adéquate de stockage et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein de ménages et l'autre partie est destinée à la vente pour acheter des produits de premières nécessités. Les matériels de labour utilisés dans le canton sont : les houes traditionnelles, les houes occidentales et parfois les tracteurs.

D'une manière générale, la production agricole est de quelques sacs par hectare et connaît une baisse à cause des plusieurs facteurs tel que : faible pluviométrie ces dernières années, de l'érosion, aussi les ennemis des cultures, l'appauvrissement des champs etc.

Les productions de contre saison sont les cultures maraîchères et elle s'articule sur : l'oignon, l'ail, tomate, patate douce, gombo et courgette. Ces produits sont partout au long des ouadis, juste après la saison pluvieuse et les produits issu de ces cultures sont en grande partie vendu au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires, puis sèche quand il y a mévente. En somme dans le canton, se sont généralement les femmes qui s'occupent de ces cultures maraichères.

Les espèces les plus dominantes de ces productions fruitières dans le canton sont les palmiers dattiers qui sont produits dans les grands ouadis et on trouve aussi des manguiers, goyaviers et des papayers dans les jardins familiaux. Les produits issus de ces cultures sont vendus dans les marchés hebdomadaires.

### 7.2- Élevage

Le canton Kodoï 1 est l'une des zones les plus importantes en élevage. Ce dernier est la deuxième des activités économiques du canton. Il est pratiqué dans tout le canton

par la majorité de la population. Les espèces élevées dans le canton sont : les bovins, ovins, caprins, ânes, équins, dromadaires et les volailles. Le nombre du cheptel du canton est estimé à **197 253** têtes pour toutes les espèces confondues. Mais l'élevage de l'espèce camelin est fortement menacé dans le canton à cause de vol à main armée ces dernières années. Il y a également des animaux de semi-nomades (Arabes, Gouranes) dont les chiffres ne sont pas communiqués par ces éleveurs, leur durée de séjour dans le canton est de cinq(5) à six(6) mois. Il existe de couloirs de transhumance dans le canton dont le plus important se trouve dans la partie Nord, et il est souvent emprunté par les transhumants. La période de transhumance dure de 5 à 6 mois selon la teneur de la saison des pluies. La montée est en fin Juillet et la descente s'effectue en Novembre/Décembre. Il n'existe pas un poste vétérinaire dans le canton. Il n'y a même pas un marché de bétails. Le poste vétérinaire et le marché des bétails le plus proche sont ceux de Biltine (environ 40km)

Les conflits agriculteurs/éleveurs sont récurrents et éclatent autour des points d'eaux et à proximité des champs ou des animaux en divagation peuvent dévaster des cultures. Ces disputes sont récurrentes pendant la montée des transhumants et en saison sèche avec des agropasteurs semi-nomades.

**Tableau 8 : Estimative des différentes espèces animales**

Espèces	Nombre des animaux	Pourcentage
Bovins	28 880	15%
Ovins	71 880	36%
Caprins	57 982	29%
Equins	3 369	2%
Asins	10 852	6%
Camelins	250	0%
Volailles	24 040	12%

### 7.3- Commerce

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Kodoï 1. Il est pratiqué dans son ensemble à travers le seul marché hebdomadaire, celui de Miti-Miti. Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur le marché. A côté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente des bétails sur pied. Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir : Le sel de cuisine, natron, huile, oignon et l'ail. En plus de ces activités, les femmes tricotent de nappes, fabriquent des vannes et divers paniers qui sont vendus sur les marchés locaux et urbains. Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente des animaux sur pied. Ce commerce est pratiqué dans tous les villages du canton. Il s'agit d'acheter des animaux, de les engraisser et les vendre plus tard. Ce canton connaît un exode où plusieurs de ses fils vont vers N'Djamena, Soudan et Libye à la recherche d'emploi. Une petite tranche restante s'adonne à la boucherie. Par ailleurs, il existe des petites pistes inter-villages pratiqués par la population avec des ânes, des charrettes et ces pistes ne sont pas aménagés et inaccessibles en saison de pluies.

**Tableau 9 : Liste des marchés hebdomadaires**

<b>N°</b>	<b>Village</b>	<b>Jour de marché</b>	<b>Importance</b>
1	Douguine	Jeudi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
2	Miti-Miti	Mercredi	Des fruits, produit agricoles et manufacturés vendus localement

#### **7.4- L'Artisanat**

Non négligeable dans le canton, l'artisanat n'a pas connu de promotion et est resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton Kodoï 1 sont : les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs etc. toutes ces activités sont pratiquées individuellement par les intéressés.

#### **7.5- Voies de communication**

Le canton Kodoï 1, dispose de quelques pistes rurales accidentés (des pierres et trous) qui jouent un rôle non négligeable pour le déplacement des biens et des personnes, l'écoulement des produits agricoles et l'approvisionnement en produits manufacturés.

## VIII- DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Pour réaliser l'actualisation du diagnostic, des assemblées générales d'analyses des problèmes ont été organisées dans les quatre (4) groupes de villages qui composent le canton ainsi que l'organisation d'un atelier de diagnostic (DPC) au niveau cantonal. Le diagnostic participatif cantonal est une étape importante du processus de planification. Elle permet à la population du canton et ses organisations de base d'analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement de leur canton afin de déterminer les axes prioritaires de développement. Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau 10 : Synthèses des résultats du Diagnostic participatif dans les groupes des villages**

### Domaine : Agriculture-Elevage

Problèmes vécus	Localisation	Causses	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Baisse de productions agricoles</b>	Moukile, Douguine, Irang Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des matériels agricoles</li> <li>○ Baisse de la pluviométrie</li> <li>○ Erosion hydrique dans les champs</li> <li>○ Présence des ennemis des cultures</li> <li>○ Utilisation des semences inadaptées</li> <li>○ Insuffisance de techniques culturales</li> <li>○ Insuffisance des terres cultivables</li> <li>○ Appauvrissement des sols</li> <li>○ faible pratique des activités maraichères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insécurité alimentaire</li> <li>○ Famine</li> <li>○ Déplacement de la population</li> <li>○ Sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des pierres (melon)</li> <li>○ Présence des ONG</li> <li>○ Existence de service de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer en matériels agricoles</li> <li>○ Dotation en semences améliorées</li> <li>○ Dotation des producteurs en produits phytosanitaires</li> <li>○ Construction de seuils d'épandage</li> <li>○ Construction des cordons pierreux</li> <li>○ Renforcement des capacités techniques des producteurs</li> </ul>
<b>Baisse des productions animales</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fréquence des maladies</li> <li>○ Insuffisance des espaces pour le pâturage</li> <li>○ Insuffisance des produits vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail (des marres, puits pastoraux)</li> <li>○ Insuffisance des agents vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance de parc de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mort des bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des auxiliaires formés</li> <li>○ Zone d'élevage des bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer en production de sante animal</li> <li>○ Appuyer les éleveurs en aliments pour les bétails (tourteaux)</li> <li>○ Construction des puits pastoraux (Kroume, tagolomdak)</li> <li>○ Construction des marres (kourgnone)</li> </ul>

<b>Présence de maladie des animaux dans la zone</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible couverture des services vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance des médicaments vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance de pâturages et aliments de complément</li> <li>○ Insuffisance de marres</li> <li>○ Insuffisance de puits pastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maladie</li> <li>○ Mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence de service vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des éleveurs à vacciner leurs animaux</li> <li>○ Création d'un poste vétérinaire</li> <li>○ Construction d'une officine vétérinaire</li> <li>○ Affectation des agents vétérinaires</li> <li>○ Formation des auxiliaires d'élevage</li> </ul>
---	--	--	---	---	---

### Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Baisse de productions agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des pierres (melon)</li> <li>○ Présence des ONG</li> <li>○ Existence de service de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des CES/DRS (cordons pierreux, des diguettes)</li> <li>○ Appui avec des matériels agricoles et produits phytosanitaires</li> <li>○ Construction des seuils d'épandage et réhabilitation des anciens</li> <li>○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>Baisse des productions animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des auxiliaires formés ;</li> <li>○ Zone d'élevage des bétails ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des ouvrages pastoraux (marres)</li> <li>○ Affectation des agents vétérinaire</li> <li>○ Complémentation des animaux des tourteaux, foins, pierre alléché</li> </ul>
<b>Présence de maladie des animaux dans la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence de service vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la couverture sanitaire et zootechnique des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination des animaux</li> <li>○ Création d'un centre vétérinaire</li> <li>○ Formation des auxiliaires d'élevage</li> </ul>



## Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Dégradation de l'environnement</b>	Moukil Douguine Irang Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coupe abusive des arbres</li> <li>○ Erosion hydrique et éolienne</li> <li>○ Déficit pluviométrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avancé du désert</li> <li>○ Disparition de la faune et de la flore</li> <li>○ Sècheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence des montagnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation de pépinières et plantation des arbres</li> <li>○ Entretien des jeunes pousses (régénération naturelle)</li> <li>○ Sensibilisation de la communauté à protéger l'environnement</li> </ul>
<b>Disparition de certaines espèces forestières</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de la pluie</li> <li>○ Avancée du désert</li> <li>○ Coupe abusive des arbres</li> <li>○ Insuffisance de mise en défense</li> <li>○ Feux de brousse</li> <li>○ chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disparition de la faune et flore</li> <li>○ Avancée du désert</li> <li>○ sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation des eaux et forêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration des conventions de mise en défens</li> <li>○ Réalisation de brise vent sur les pistes traversant les champs</li> </ul>
<b>Insuffisance d'organisation de gestion des ressources naturelles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des conventions locales en vigueur</li> <li>○ Faible implication des utilisateurs</li> <li>○ Absence d'un comité de gestion des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Détérioration de site de protection végétale</li> <li>○ Destruction des ouvrages</li> <li>○ Perte de ressources et intérêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de pierres, sable et ouadis</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'environnement et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification des sites de protection</li> <li>○ Elaboration des conventions des gestions des ressources locales</li> <li>○ Création d'un comité de gestion de ressources</li> </ul>

### Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Dégradation de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence des montagnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lutter contre la dégradation de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entretien des jeunes pousses (régénération naturelle) ;</li> <li>○ Réalisation de brise vent sur les pistes traversant les champs</li> </ul>
<b>Disparition de certaines espèces forestières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation des eaux et forêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur la conservation et la protection des arbres</li> </ul>
<b>Insuffisance d'organisation de gestion des ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de pierres, sable et ouadis</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'environnement et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration des conventions locales pour la protection des ressources naturelles</li> </ul>

## Domaine : Education, jeunesse, culture et sport

Problèmes vécus	Localisation	Causses	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Faible couverture éducative</b>	Mounkil, Douguine, Irang, Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des enseignants</li> <li>○ Insuffisance des matériels didactiques</li> <li>○ Faible volonté des parents d'élèves</li> <li>○ Ecoles construites en paille</li> <li>○ Insuffisance des points d'eau dans les écoles</li> <li>○ Insuffisance de salles de classe</li> <li>○ Faible dynamisme des APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Taux d'analphabétisme</li> <li>○ Baisse de niveau</li> <li>○ Abandon de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des enfants à l'âge de scolarisation</li> <li>○ Existence d'une APE</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affectation des enseignants qualifiés</li> <li>○ Appuyer les écoles en matériels didactiques</li> <li>○ Construction des écoles</li> <li>○ Equipements les écoles en forages d'eau</li> <li>○ Construction des salles de classes à Magarine et Silasil</li> <li>○ Construction de logement pour les enseignants</li> <li>○ Formation des membres des APE</li> <li>○ Création d'un CEG à Irang et Tomorgone</li> <li>○ Création d'un centre alpha à Miti-Miti</li> </ul>
<b>Exode rurale des jeunes</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des activités génératrices de revenus</li> <li>○ Recherche d'une vie meilleure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Taux de chômage élevé</li> <li>○ Délinquance</li> <li>○ Abandon de familles</li> <li>○ Souffrance de femmes</li> <li>○ Faible taux de mariage des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des ONGs</li> <li>○ Existence d'une délégation des jeunes</li> <li>○ ONAPE</li> <li>○ FONAJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer les projets des jeunes</li> <li>○ Formation des jeunes en AGR</li> <li>○ Dotation des jeunes en microcrédits</li> </ul>
<b>Insuffisance d'emploi pour les jeunes</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des formations professionnelles</li> <li>○ Insuffisance des activités en saison sèche (maraichère)</li> <li>○ Insuffisance des structures d'appui aux jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exode des jeunes</li> <li>○ Abandon des familles</li> <li>○ Abandon des terres cultivables</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation des jeunes sur les activités socioprofessionnelle</li> </ul>
<b>Insuffisance des activités socioculturel les et sportive</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des terrains aménagés pour le sport</li> <li>○ Insuffisance d'organisation chargée de sport</li> <li>○ Modernisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque des compétitions</li> <li>○ Insuffisance de pratique sportive</li> <li>○ Faible brassage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des jeunes à pratique le sport</li> <li>○ Existence des structures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des terrains de sport</li> <li>○ Appuyer en matériels sportives</li> <li>○ Affectation des enseignants sportifs</li> <li>○ Sensibilisation des jeunes sur l'amour de la culture traditionnelle</li> <li>○ Organisation des activités culturelles</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratique de la culture étrangère (occidentale)</li> <li>○ Découverte d'autres horizons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des loisirs</li> <li>○ Disparition de la tradition</li> <li>○ Méconnaissance de l'intérêt de la culture traditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>chargées de sport</li> <li>○ Existence des personnes ressources</li> </ul>	
--	--	--	---	---	--

### Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Faible couverture éducative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des enfants à l'âge de scolarisation</li> <li>○ Existence d'une APE</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives, des équipements, matériels et le nombre des enseignants dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affecter des enseignants qualifiés</li> <li>○ Construction des salles des classes</li> <li>○ Appui en matériels didactique et équipements</li> </ul>
<b>Exode rurale des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ONG, ONAPE FONAJ</li> <li>○ Existence d'une délégation des jeunesses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi à se prendre en charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation des jeunes en technique professionnelles</li> </ul>
<b>Insuffisance d'emploi pour les jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des crédits aux jeunes pour la création des AGR</li> </ul>
<b>Faible pratiques socioculturelles et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des jeunes et personnes ressources à</li> <li>○ Existence des structures chargées de culture et sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir et valorisé les activités socio culturelle et sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des terrains de sport</li> <li>○ Appui aux jeunes en matière de sport</li> <li>○ Sensibilisation aux jeunes a pratiqué la culture</li> <li>○ Création des centres des arts pour restaure la culture</li> </ul>

## Domaine : Santé, eau et assainissement

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Faible couverture sanitaire</b>	Moukil, Douguine, Irang, Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des agents qualifiés et sage femmes</li> <li>○ Insuffisance des médicaments</li> <li>○ Présence des enfants malnutris</li> <li>○ Insuffisance de salles d'hospitalisation</li> <li>○ Insuffisance des matériels &amp; équipements (lits et autres)</li> <li>○ difficulté d'évacuation des malades</li> <li>○ Insuffisance de l'énergie dans les centres de santé</li> <li>○ Faible fréquentation à la CPN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance des femmes enceintes lors d'accouchement</li> <li>○ Mortalité des personnes malades</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proximité des centres de santé de Douguine et de Miti-miti</li> <li>○ Densité de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction d'un centre de santé à Moukil</li> <li>○ Formation des matrones</li> <li>○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN</li> <li>○ Création des centres de santé</li> <li>○ Dotation du centre de santé avec une ambulance (Irang)</li> <li>○ Dotation de centre de santé en matériels de fonctionnement</li> <li>○ Sensibilisation des parents à vacciner leurs enfants</li> <li>○ Création d'un centre nutritionnel</li> </ul>
<b>Insuffisance de l'eau potable</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des forages</li> <li>○ Baisse de la nappe phréatique</li> <li>○ Eloignement de points d'eau (10 km)</li> <li>○ Assèchement de puits en saison sèche</li> <li>○ Présence du socle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Provoque des maladies hydriques et diarrhéiques</li> <li>○ Déplacement des villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence des services de l'hydraulique de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonçage de forages à Kourgnon, Galian, Mandarkine, Douguine, tagolomdak, Kroume, kourgnone, dodoug, tamorgone, fitine, saigone</li> <li>○ Réhabilitation des puits de tamorgone</li> <li>○ Installation d'une mini adduction d'eau</li> </ul>
<b>Insuffisance d'hygiène et assainissement (latrines)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible volonté</li> <li>○ Insuffisance des connaissances sur l'hygiène et assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Défécation à l'air libre</li> <li>○ Présence des maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des personnes aptes pour le creusage</li> <li>○ Existence des matériaux (sable, graviers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement</li> <li>○ Construction des latrines familiales</li> <li>○ Appuyer la population avec des matériels durables pour la construction des latrines</li> </ul>

## Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Faible couverture sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de district et des centres</li> <li>○ Existence des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui au différent centre de santés par des activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des niveaux centre des santés</li> <li>○ Construction de centre de santé</li> <li>○ Formation des matrons</li> </ul>
<b>Insuffisance de l'eau potable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence des services de l'hydraulique de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonçages des PMH</li> <li>○ Installation des UPH</li> <li>○ Construction des AEP</li> <li>○ Réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels</li> <li>○ Formation des artisans réparateurs</li> <li>○ Création des CGPE, AUE</li> </ul>
<b>Insuffisance d'hygiène et assainissement (latrines)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des personnes aptes pour le creusage</li> <li>○ Existence des matériaux (sable, graviers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement</li> <li>○ Construction des latrines familial</li> <li>○ Formation des maçons sur la construction des dalles pour les latrines</li> </ul>

## Domaine : Action social et genre

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible appui aux vulnérables	Mounkil, Douguine, Irang Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible assistance de la population</li> <li>○ Insuffisance d'appui par les ONGs</li> <li>○ Faible pouvoir d'achat</li> <li>○ Abandon des écoles par les enfants des vulnérables</li> <li>○ Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Famine</li> <li>○ Déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des services de l'action sociale de l'Etat, ONG et partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer les vulnérables par des moyens financiers et vivres</li> <li>○ Formation des vulnérables en AGR</li> <li>○ Octroyer de microcrédits aux vulnérables</li> </ul>
Difficulté de mariage		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dote très élevées</li> <li>○ Coût d'équipement de la maison très chère</li> <li>○ Dépenses énorme lors la noce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Migration des jeunes</li> <li>○ Augmentation de nombre des célibataires</li> <li>○ Vagabondage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la population sur la réduction de la dote</li> <li>○ Création d'un comité pour régulariser la dote et la noce</li> <li>○ Plaidoyer sur l'application de ceux qui violent les règlements</li> </ul>
Faible émancipation de la femme		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Déplacements des hommes à la recherche des biens</li> <li>○ Insuffisance d'assistance aux femmes</li> <li>○ Faible implication des femmes aux prises des décisions et aux activités de développement</li> <li>○ Insuffisance des formations sur les petits métiers aux femmes</li> <li>○ Insuffisance des associations féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance des familles,</li> <li>○ Sous-développement des femmes</li> <li>○ Analphabétisme</li> <li>○ Surcharge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des femmes</li> <li>○ Existences des services de l'action sociale de l'Etat, ONG et partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assister les jeunes (hommes et femmes) par des AGRs</li> <li>○ Formation des femmes en activités des AGR</li> <li>○ Dotation des femmes en crédits</li> <li>○ Sensibiliser la femme à prendre part aux différentes rencontres des prises des décisions</li> </ul>
Difficulté des femmes divorcées pour la prise en charge des leurs enfants		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les hommes laissent la responsabilité des enfants à la femme (mère) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance de l'éducation ;</li> <li>○ délinquance juvénile ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des hommes à s'occuper de leurs enfants ;</li> <li>○ Plaidoyer aux hommes de prendre en charge leurs enfants des mères divorcés</li> </ul>

## Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
Faible appui aux vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des services de l'action sociale de l'Etat, ONG et partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des résiliences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appui aux vulnérable</li> <li>○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets des résiliences</li> </ul>
Difficulté de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilitation de l'implication des femmes dans les activités de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise des décisions</li> <li>○ Formation des femmes sur leur droit et devoir</li> </ul>
Faible émancipation de la femme	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des femmes</li> <li>○ Existences des services de l'action sociale de l'Etat, ONG et partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dotation aux femmes des groupements avec des matériels des productions et des transformations des produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des moulins à mil, Presse à l'huile, et décortiqueuse</li> <li>○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux</li> <li>○ Appui aux groupements avec de moyen des transports des produits locaux</li> </ul>
Difficulté des femmes divorcées pour la prise en charge des leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer une prise en charges des enfants des femmes divorcés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des microcrédits aux femmes divorcés pour la création des AGR</li> </ul>



## Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Faible prix des produits agricoles en période des récoltes</b>	Mounkil Douguine Irang Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eloignement des marchés</li> <li>○ Insuffisance des moyens des transports (à dos d'âne)</li> <li>○ Insuffisance des magasins de stockage</li> <li>○ Faible revenus aux producteurs</li> <li>○ Impraticabilité des pistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de la pauvreté</li> <li>○ Insécurité alimentaire</li> <li>○ Perte de bénéfice</li> <li>○ Découragement des cultivateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des quelques produits agricoles</li> <li>○ Existence des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dotation des groupements par des microcrédits Appuyer en activités des AGRs</li> <li>○ Aménagement des pistes : Saigoine-Miti-Miti, Irang- magarine et Irang-yakoul</li> <li>○ Construction des magasins</li> <li>○ Création d'un marché dans la zone</li> </ul>
<b>Insuffisance des AGR</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible rendement agricole</li> <li>○ Insuffisance de moyens de transport</li> <li>○ Faible pouvoir d'achat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Perte de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des groupements</li> <li>○ Existence des projets et établissements des micro-finances</li> <li>○ Existence de l'ONAPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des groupements des producteurs</li> <li>○ Appuyer les groupements en crédits</li> <li>○ Introduction des activités AGR</li> <li>○ Formation des groupements sur leurs rôles et tâches</li> </ul>
<b>Manque des réseaux de communication</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque d'antenne dans la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insécurité</li> <li>○ Vol</li> <li>○ Mortalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des villages et populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Implantation d'une antenne téléphonique à Miti-Miti</li> </ul>

### Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Faible prix des produits agricoles en période des récoltes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des quelques produits agricoles</li> <li>○ Existence des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Allègement de quotidien des femmes à travers un renforcement de ses capacités pour faciliter la commercialisation des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dotation des groupements par des microcrédits pour la création des AGRs</li> <li>○ Construction des magasins</li> <li>○ Création d'un marché dans la zone</li> </ul>
<b>Insuffisance des AGR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des groupements</li> <li>○ Existence des projets et établissements des micro-finances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes pour une amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des groupements des producteurs</li> <li>○ Aménagement des pistes pour faciliter l'écoulement des produits</li> </ul>

	○ Existence de l'ONAPE		
<b>Manque des réseaux de communication</b>	○ Existence des villages et populations	○ Renforcement des services des communications	○ Implantation d'une antenne téléphonique

### Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Conflit intercommunautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	Moukil, Douguine, Irang, Miti-Miti	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Divagation des animaux</li> <li>○ Non-respect des consignes et lois en vigueur</li> <li>○ Faible transparence (partialité) dans la résolution de conflit</li> <li>○ Non-respect des règles et mesures des autorités sur la période de délivrance de champs</li> <li>○ Absence de concertation entre les communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Destruction des champs</li> <li>○ Perte de biens</li> <li>○ Bataille</li> <li>○ Abandon des cultures par les cultivateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence d'un comité de gestion de conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la population sur le respect des lois et des consignes en vigueur ;</li> <li>○ Restructuration de comité de gestion des conflits ;</li> <li>○ Plaidoyer sur l'implication des autorités ; traditionnelles et administratives à résolution des conflits ;</li> <li>○ Formation et redynamisation du comité de gestion des conflits ;</li> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur la cohabitation pacifique ;</li> </ul>
<b>Conflit autour de point d'eau</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Empêchement des certains de prendre de l'eau</li> <li>○ Non-respect le droit des uns et des autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bataille</li> <li>○ Mort d'homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place d'un comité de gestion des points d'eau ;</li> <li>○ Sensibilisation de la population sur l'acceptation des autres et le vivre ensemble ;</li> </ul>

### Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Conflit intercommunautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence d'un comité de gestion de conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique</li> <li>○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits</li> <li>○ Plaidé aux autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs</li> </ul>
<b>Conflit autour de point d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la sécurité des populations et de leurs biens et matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la sécurité dans le canton</li> </ul>

## IX- SOMMAIRES DES GRANGS AXES DES DEVELOPPEMENTS DES DIFFERENTS DOMAINES

**Tableau 11 : Axes du développement des différents domaines**

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
<b>Agriculture- Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de productions agricoles</li> <li>• Baisse des productions animales</li> <li>• Présence de maladie des animaux dans la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> <li>• Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires</li> <li>• Amélioration de la couverture sanitaire et zootechnique des animaux</li> </ul>
<b>Environnement et Gestion des Ressources Naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation de l'environnement</li> <li>• Disparition de certaines espèces forestières</li> <li>• Insuffisance d'organisation de gestion des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la dégradation de l'environnement</li> <li>• Mise en place des pépinières et plantation des arbres</li> <li>• Amélioration de la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> </ul>
<b>Education, jeunesse, culturel et sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture éducative</li> <li>• Exode rurale des jeunes</li> <li>• Insuffisance d'emploi pour les jeunes</li> <li>• Faible pratiques socioculturelles et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives, des équipements, matériels et le nombre des enseignants dans les écoles</li> <li>• Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi à se prendre en charge</li> <li>• Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes</li> <li>• Promouvoir et valorisé les activités socio culturelle et sportive</li> </ul>
<b>Santé, eau et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture sanitaire</li> <li>• Insuffisance de l'eau potable</li> <li>• Insuffisance d'hygiène et assainissement (latrines)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui au différent centre de santé par des activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.)</li> <li>• Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> <li>• Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>
<b>Action sociale et genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible appui aux vulnérables</li> <li>• Difficulté de mariage</li> <li>• Faible émancipation de la femme</li> <li>• Difficulté des femmes divorcées pour la prise en charge des leurs enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des résiliences</li> <li>• Facilitation de l'implication des femmes dans les activités de développement</li> <li>• Dotation aux femmes des groupements avec des matériels des productions et des transformations des produits locaux</li> <li>• Assurer une prise en charges des enfants des femmes divorcés</li> </ul>
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible prix des produits agricoles en période des récoltes</li> <li>• Insuffisance des AGR</li> <li>• Manque des réseaux de <b>communication</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allègement de quotidien des femmes à travers un renforcement de ses capacités pour faciliter la commercialisation des produits</li> <li>• Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes pour une amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> <li>• Renforcement des services des communications</li> </ul>

<b>Gouvernance- paix et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conflit intercommunautaires (agriculteurs et éleveurs)</li><li>• Conflit autour de point d'eau</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton</li><li>• Amélioration de la sécurité des populations et de leurs biens et matériels</li></ul>
--	--	--

## X- Tableau 12 : projets prioritaires pour le développement

### Domaine : Agriculture/Elevage

Titre des projets	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des 10 puits pastoraux	• Karti, Douguine, Kourgone, Madamdama, Doudoung, Bourkil, Saigone, Kouti-kouti, Ngalian, Yakoul.	OSC, ADC, Groupements	<b>100 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>2022</b>
2. Construction de 4 seuils d'épandage.	• Djamar, Ambayaye, , Saraf Sine, Amourkoule	OSC, ADC, Groupements	<b>60 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>2022</b>
3. Aménagement de 2 seuils d'épandage	• Akalamba, Day	OSC, ADC, Groupements	<b>30 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2023</b>
4. Aménagement des 6 mares	• Bourkil, Doudoung, Irang, Ngouraye, Togome, Gawaye	OSC, ADC, Groupements	<b>30 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2023</b>
5. Construction des 40 puits maraichers.	• Day-Day, Akalamba, Wour, Saraf-Sine, Noufourkale, Bayaye.	OSC, ADC, Groupements	<b>80 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>2024</b>
6. Réalisations des actions CES/DRS pour l'aménagement de 50ha à travers la construction des 10 000ml des cordons pierreux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>50 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2024</b>
7. Construction des 3 parcs de vaccination	• Doudoung, Takalomdak, Karti	OSC, ADC, Groupements	<b>6 000 000</b>	<b>600 000</b>	<b>2025</b>
8. Organisation de deux (2) séances de formation aux éleveurs sur la conduite des troupeaux.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>1 000 000</b>	<b>100 000</b>	<b>2025</b>
9. Appui aux producteurs avec dix (10) tonnes des semences améliorées	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>10 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Agriculture-Elevage</b>			<b>367 000 000</b>	<b>36 700 000</b>	

### Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

<b>Titre des projets</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Début probable</b>
1. Production et plantation des 30 000 plants	• Day-Day, Akalamba, Saraf-Sine	OSC, ADC, Groupements	<b>30 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2022</b>
2. Formations de 2 femmes par village sur l'utilisation des foyers améliorés.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>500 000</b>	<b>100 000</b>	<b>2023</b>
3. Elaboration d'une convention locale pour la mise en défense d'un site	• Nemène	OSC, ADC, Groupements	<b>5 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>2024</b>
4. Création d'un comité de surveillance de l'environnement.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>150 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2025</b>
5. Organisation de deux (2) séances par an de sensibilisation des communautés sur la protection de l'environnement.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2025-2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine environnement et gestion des ressources naturelles</b>			<b>36 250 000</b>	<b>1 812 500</b>	

#### **Domaine : Education, jeunesse, culture et sport**

<b>Titre des projets</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Début probable</b>
1. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants titulaires	• Canton	ADC, IDEN, APE	<b>150 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2022</b>
2. Appui aux établissements scolaires avec 1 000 matériels didactiques (manuels scolaires) et 100 mobiliers (table banc)	• Canton	ADC, IDEN, APE	<b>7 000 000</b>	<b>700 000</b>	<b>2023</b>
3. Construction de 9 salles des classes	• Ngalian, Wour, Karti, Magarine, Kouti-kouti, Dodong, Korgone, Ngouraye, Djamare	ADC, IDEN, APE	<b>45 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>2024</b>
4. Formation des APE sur leurs rôles et tâches	• Canton	ADC, IDEN, APE	<b>500 000</b>	<b>50 000</b>	<b>2024</b>
5. Aménagement d'un terrain pour la course hippique	• Takalomdak	ADC, IDEN, APE	<b>150 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2025</b>
6. Création des CEG	• Douguine, Saigone	ADC, IDEN, APE	<b>300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>2025-2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Education, Jeunesse, Culture et Sport</b>			<b>53 100 000</b>	<b>5 310 000</b>	

#### **Domaine : Santé-Eau-Assainissement**

Titre des projets	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des 25 PMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Routong, Tagolomdak, Ngouraye, Djamar, Yakoul, Dodong, Tomorgone, Karti, Kourgnone, Kouti- Kouti, Moudamdak, Wour, Mounkil, Mandarguine, Herang, Magarine, Gourbi, Saigone, Djikile, Kendeng, Fitile, Louguine, Bourkil</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>75 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>2022</b>
2. Plaidoyer pour affectation des agents sanitaires (infirmiers et sages-femmes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Miti-Miti, Irang, Douguine, Mounkil, Saigone</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>150 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2022-2023</b>
3. Appui aux cinq (5) centres des santés avec des matériels d'évacuations des malades (ambulance ou barbara)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Miti-Miti, Irang, Seigone, Mounkil et Douguine</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>10 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2023</b>
4. Construction des deux (2) centres de santés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mounkil, Saigone</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>50 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2023</b>
5. Formation aux 25 membres de 5 COGES ET COSAN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Douguine, Miti-Miti, Irang, Mounkil, Saigone</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>500 000</b>	<b>50 000</b>	<b>2024</b>
6. Construction de 5 UPH pour l'eau potable dans les centres des santés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Douguine, Miti-Miti, Irang, Mounkil, Saigone</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>75 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>2024</b>
7. Appui en matériels et prise en charge des enfants malnutris	<ul style="list-style-type: none"> <li>Miti-Miti, Irang, Douguine, Saigone, Mounkil</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>5 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>2025</b>
8. Organisation de trois (3) séances de sensibilisation des populations sur la construction des latrines familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Canton</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>900 000</b>	<b>90 000</b>	<b>2025</b>
9. Organisation de deux (2) séances de sensibilisation des populations sur la CPN, l'hygiène et le dépistage des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Canton</li> </ul>	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>600 000</b>	<b>30 000</b>	<b>2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Santé Eau et Assainissement</b>			<b>217 150 000</b>	<b>21 715 000</b>	

**Domaine : Action sociale et genre**



<b>Titre des projets</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Début probable</b>
1. Organisation de deux (2) séances de sensibilisation aux communautés sur la prise en charge des enfants de mères divorcées.	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2022</b>
2. Appui avec des projets de résiliences (vivre et matériels) aux personnes vulnérables	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>50 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2023</b>
3. Organisation deux (2) séances par an des sensibilisations aux populations sur les méfaits du mariage précoce et l'excision.	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2024</b>
4. Organisation de deux (2) séances par an des sensibilisations des populations sur l'application des textes des droits des femmes et des enfants.	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2025-2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Action Sociale et genre</b>			<b>51 800 000</b>	<b>5 180 000</b>	

#### **Domaine : Economie**

<b>Titre des projets</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Début probable</b>
1. Aménagement de 100 km des pistes rurales	• Day-Day-Khourba-Biltine • Mitimiti-Douguine	OSC, ADC, Groupements	<b>20 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2022</b>
2. Plaidoyer pour l'installation des 3 antennes téléphoniques (Tigo/Airtel)	• Miti-Miti, Dodong, Douguine	OSC, ADC, Groupements	<b>450 000</b>	<b>45 000</b>	<b>2023</b>
3. Construction des 7 magasins de stockage	• Kendeng, Yakoul, Dodong, Karti, Wour, Kouti-kouti, Djamar	OSC, ADC, Groupements	<b>56 000 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>2024</b>
4. Appui avec 25 charrettes et 25 chevaux aux 25 groupements féminins dynamiques	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>12 500 000</b>	<b>1 250 000</b>	<b>2025</b>
5. Formations aux membres de 25 groupements sur les techniques des plants d'affaires et transformation des produits locaux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>500 000</b>	<b>50 000</b>	<b>2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Economie</b>			<b>89 450 000</b>	<b>8 945 000</b>	

#### **Domaine : Gouvernance- Paix-Sécurité**

Titre des projets	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation deux (2) séances par an des sensibilisations aux communautés et des autorités administratives et traditionnelles sur le respect des lois et consignes en vigueur	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2022</b>
2. Structuration et renforcement des capacités du comité des gestions de conflit.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>500 000</b>	<b>50 000</b>	<b>2023</b>
3. Mise en place d'un comité de gestion des conflits autour des points d'eau.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>150 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2024</b>
4. Organisation deux (2) séances par an des sensibilisations aux communautés sur la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	<b>600 000</b>	<b>60 000</b>	<b>2025-2026</b>
<b>Sous total de coût. Domaine Gouvernance paix et sécurité</b>			<b>1 850 000</b>	<b>185 000</b>	

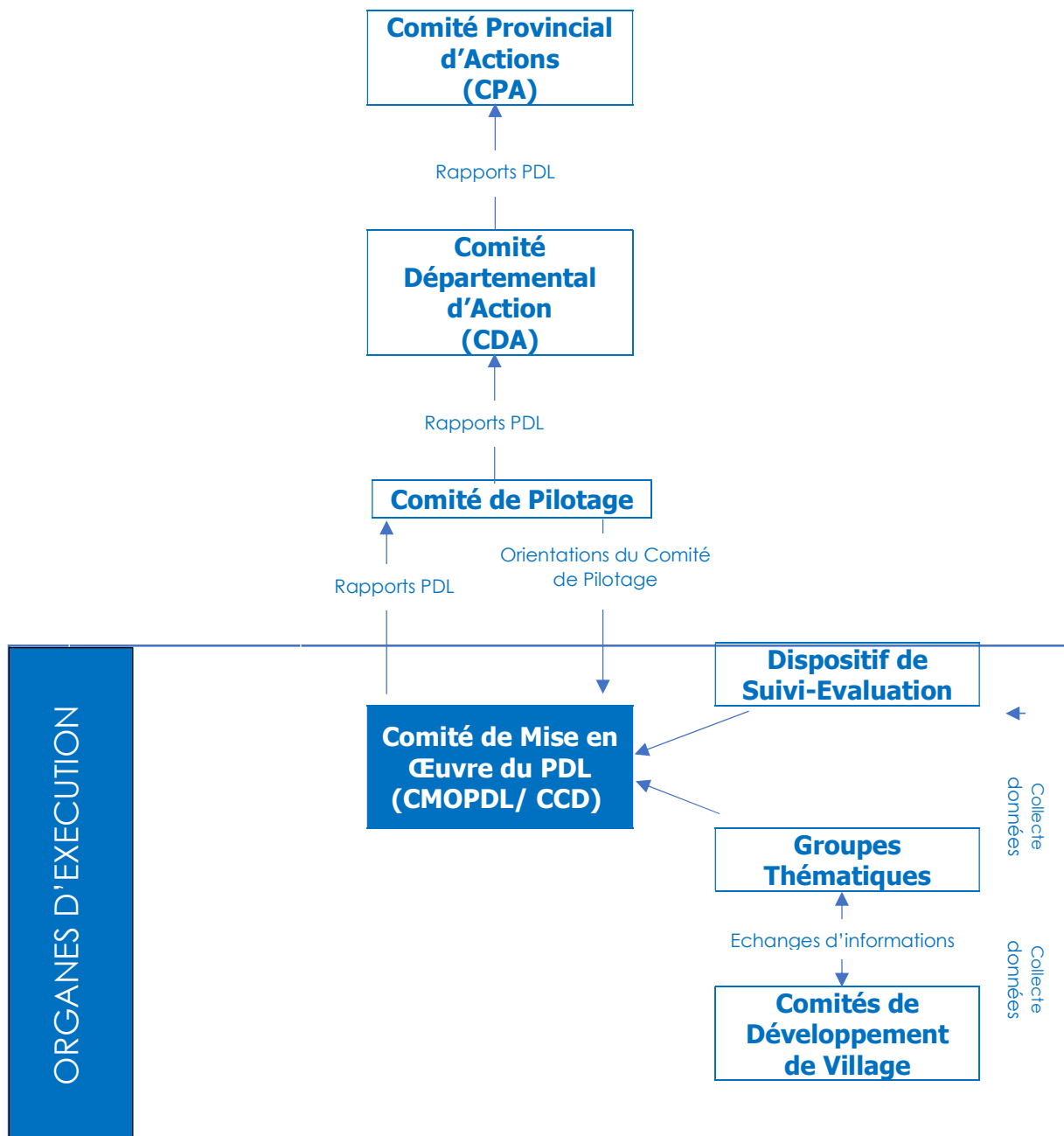
**Tableau 13 : Coût global du PDL**

N°	Domaine	Budget (FCFA)	Contribution (FCFA)
01	Agriculture-Elevage	367 000 000	36 700 000
02	Environnement et GRN	36 250 000	1 812 500
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	53 100 000	5 310 000
04	Santé Eau et Assainissement	217 150 000	21 715 000
05	Action Sociale et genre	51 800 000	5 180 000
06	Economie	89 450 000	8 945 000
07	Gouvernance-Paix-Sécurité	1 850 000	185 000
08	<b>Total</b>	<b>846 600 000</b>	<b>82 848 000</b>

# I- MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION

## MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

### **Mécanisme de mise en œuvre des actions**

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

## ❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ Stratégie de suivi

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Étude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Évaluation à mi-parcours et l'Évaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui

permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### ❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins,

acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.



## XI- Programme annuel des projets

Le plan de travail annuel entre en vigueur à partir de la date de validation du PDL.

**Tableau 14 : Planning des activités annuelles**

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation											
					J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D
<b>Domaine: Agriculture, élevage</b>																
1	• Construction des 10 puits pastoraux	3	• Seigone, Ngalian, Yakoul.	OSC, ADC, Groupements												
2	• Construction et aménagement des 6 seuils d'épandage.	1	• Saraf Sine	OSC, ADC, Groupements												
3	• Aménagement des 8 mares	8	• Madamdama,	OSC, ADC, Groupements												
4	• Construction des 40 puits maraichers	10	• Day-Day, Akalamba, Wour, Saraf-Sine, Ambayaye.	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles</b>																
5	• Production et plantation des 30 000 plants	7 500	• Day-Day, Akalamba, Saraf-Sine	OSC, ADC, Groupements												
6	• Organisation de 2 séances de formations aux femmes sur l'utilisation des foyers améliorés.	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
7	• Elaboration d'une convention locale pour la mise en défense d'un site	1	• Nemène	OSC, ADC, Groupements												
8	• Création d'un comité de surveillance de l'environnement.	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Éducation, Jeunesse, Culture et Sport</b>																
9	• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants titulaires	1	• Canton	ADC, IDEN, APE												
10	• Appui aux établissements scolaires avec 1 000 matériels didactiques (manuels scolaires) et 100 mobiliers (table banc)	250/ 25	• Canton	ADC, IDEN, APE												
11	• Construction de 8 salles des classes	2	• Ngalian, Ngouraye	ADC, IDEN, APE												





## Conclusion

L'actualisation du PDL du canton **Kodoï 1** a fait appel à toutes les couches de la population et a exigé leur large implication dans tout le processus. Durant le processus d'actualisation, nous avons noté une réelle volonté et engagement du canton à travers la présence active du chef de canton et massive des représentants des organisations cantonales aux différents ateliers et concertations villageoises ou inter villageoises. Ce Plan de Développement Local, actualisé de manière participative par la population du canton, constitue une réponse à toutes les contraintes auxquelles se heurte le canton entre autres les conditions pluviométriques très fluctuantes, les maladies humaines et animales et les parasites et ravageurs qui menacent les bétails et les cultures etc.

En effet, le canton **Kodoï 1** est confronté à bien des obstacles qui freinent son développement. Tout au long du processus d'actualisation du présent PDL, les discussions ont porté sur des problèmes touchant aux aspects sociaux économiques qu'aux ressources naturelles.

A l'issue de l'analyse de ces problèmes, plusieurs axes d'orientations (en sortes d'objectifs de développement) ont été définis et des projets de développement ont été formulés. Ces projets concernent la construction des infrastructures, la gestion et l'aménagement avec un accent sur la protection des ressources naturelles pour une régénération du terroir du canton. La formation en techniques de maintien de la fertilité des sols, la sensibilisation et l'organisation des populations, la construction des banques de céréales (stockage et commercialisation des produits des récoltes), la diversification des activités (maraichage, transformation etc...), instaure une pluriactivité pour surmonter les fluctuations des revenus, la baisse de rendements et de la fertilité de sols.

Les objectifs que se fixe le PDL est de parvenir à la réduction de la pauvreté de la population en générale et celle de la femme en particulier. Il est mis un accent sur les activités de renforcement des capacités surtout la communication (sensibilisation/information) pour le changement de comportement en ce qui concerne la santé, la production agricole, la protection de l'environnement et les droits de la femme. Bref, tout concourt à l'atteinte de la sécurité alimentaire pour ainsi écarter le spectre de la famine dans le canton.

Aussi bien que pour son actualisation, la mise en œuvre de ce PDL exige une large mobilisation et implication de toutes les couches sociales du canton. Cependant, l'appui technique et financier des partenaires au développement n'est pas à exclure compte tenu des ressources économiques limitées de la population du canton **Kodoï1**.

# Annexes

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL**

L'an deux mille vingt et le dix-sept juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village KoutiKouti, canton Kodoï 1, sous-préfecture de Biltine rural, département de Biltine province du Wadi Fira, regroupant le sous-préfet de Biltine rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 87 personnes dont 7 femmes.

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introduction exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous-préfet a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11<sup>ème</sup> FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutisse à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population. Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16 h 45mn

Fait à Kouti Kouti, le 17/06/2020

L'Assemblée Générale

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC**

L'an deux mille vingt et le dix-sept juin, s'est tenu au village **Kouti-Kouti**, canton Kodoï 1 dans la Sous-préfecture de Biltine rural, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le sous-préfet, toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Biltine et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, 87 personnes dont 77 hommes et 7 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- **Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).**

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

**Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton Kodoï 1**

<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonction</b>	<b>Village</b>	<b>N° Téléphone</b>
01	Cherif Abdoulaye	Président	Kourgnon	66312713
02	Abdelsadik Bremé	Vice-président	Mounkil	66421053
03	Mahamat Ali Mahamat Douba	Secrétaire général	Kindeme	66788142
04	Youssef Hissein Yassine	Secrétaire général adjoint	Karti	62118509
05	Ali Mahamat Bachir	Trésorier général	Routong	66699473
06	Aminé Adam Hassan	Trésorière générale adjointe	Miti-miti	
07	Ahmat Adam Khalid	Chargé des matériels	Koutikouti	66889651
08	Khadidjé Lamadine	Chargée des matériels adjointe	Gourbi	63584141
09	Hassan Saboune	1 <sup>er</sup> conseiller	Kouti-kouti	66465032
10	Issakha Mahamat Ibrahim	2 <sup>ème</sup> conseiller	Yakoule	66845561
11	Hissein Abdal-fakhara	3 <sup>ème</sup> conseiller	Dodong zaafaye	65260628
12	Haroune Hassan Oumar	Commissaire au compte	N'gueliane	66613042
13	Hassan Adam Ousman	Commissaire au compte adjoint	Kouti-kouti	60917399

Commencé à 09h 00mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 16 h 45 mn

Fait à Kouti-Kouti, le 17/6/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)**

L'an deux mille vingt et le vingt-six octobre a eu lieu une assemblée générale cantonal au Ouadi Akalamba, canton Kodoï 1, sous-préfecture de Biltine rural, département de Biltine province du Wadi Fira. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 67 personnes dont 05 femmes

L'atelier commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suit de la présentation des participants en présence de chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. L'environnement et la gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 09h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 35 mn

Fait à Akalamba, le 26/10/ 2020

Assemblée Générale



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS DES PROJETS**

L'an deux mille vingt et le dix novembre a eu lieu une assemblée générale cantonal des priorisations des projets au Ouadi Akalamba, canton Kodoï 1, sous-préfecture de Biltine rural, département de Biltine, province du Wadi Fira.

L'objet de cet atelier est de priorisés les projets issu des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents 57 personnes dont 54 hommes et 03 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier des priorisations des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état membre de CDA, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;
- Présentation du schema d'aménagement du canton en plenière.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présentés les projets identifiés et discutés lors de l'atelier de diagnostic participatif par domaine. Il s'agit de : agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité.

Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA et les autres participants.

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Kouti-Kouti, le 10/11/ 2020

Assemblée Générale

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL.**

L'an deux mille vingt-deux et le quinze février s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL au Wadi Akalamba, canton Kodoï 1, sous-préfecture de Biltine rural, département de Biltine, province de Wadi Fira. L'objectif de cet atelier est d'amender, d'harmoniser et de valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton. Ont pris part à cet atelier les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP. Une présentation du programme de l'atelier est faite aux participants. Il s'agit de :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Verification des infrastructures éducatives du canton ;
- Verification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur le processus de validation au niveau du CDA ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'obtention de l'attestation de reconnaissance de l'ADC.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

- **Domaine agriculture-élevage :**
  - Construction de 4 seuils d'épandages à Djamar, Ambayaye, Saraf Sine, Amourkoule
  - Aménagement de 2 seuils d'épandages à Akalamba, Day Day
  - Construction de 3 parcs de vaccination à : Doudoung, Takalomdak, Karti au lieu de 5
- **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**
  - Formation de 2 femmes par village sur les techniques de foyers améliorés au lieu de 20 séances
- **Domaine éducation, jeunesse, culture et sport**
  - Construction de 9 écoles en dures à : Ngalian, Wour, Karti, Magarine, Koutikouti, Dodong, Korgone, Ngouraye, Djamare au lieu de 8
- **Domaine santé, eau et assainissement**
  - Construction de 2 centre de santé à : Mounkil, Saigone au lieu de création de centre de santé
  - Creusage de 5 UPH dans le centre de santé au lieu de 4
- **Domaine action sociale et genre :** les projets sont adoptés par l'AG
- **Domaine économie**
  - Aménagement de 2 pistes rurales : Day-Day-Kourba-Biltine ; Miti-Miti-Douguine
- **Domaine gouvernance, paix et sécurité :** les projets sont adoptés par l'AG

Aussi tôt, l'équipe a présenté la liste des villages collectés lors de différentes assemblées générales et quelques corrections des noms sont faites. Après la fin de ce travail, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures existantes du canton. S'agissant des ONG intervenants dans le canton Kodoï 1 de 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre quelques ONG avec de domaines d'intervention bien différents. Une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC.

Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants relatifs auxancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province de Wadi Fira à part l'intervention de l'ONG CARE déjà en activités dans le domaine de la santé et nutrition dans le district de Guéreda. Il s'agit de l'ONG ATPDI se focalise sur la sensibilisation de l'hygiène et l'assainissement dans les villages et le volet sécurité alimentaire, le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP.

Commencé à 10h 35 mn, l'atelier a pris fin à 16h 15 mn.

Fait à Akalamba, le 15/02/2020

L'Assemblée Générale.

**Tableau : Liste des animateurs locaux**

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Adam Youssouf	Douguine	66 63 51 66
02	Hissein Ahmat	Mounkile	66 77 28 66

### Liste des membres des commissions thématiques

#### Domaine : agriculture, élevage

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Younous Djabir	Kendeng	
02	Hassan Ibrahim	Yakoule	66749940
03	Zara ousman	Mounkil	
04	Abdallah Abdelkerim	Douguine	66930868

#### Domaine : Environnement et gestion ressources naturelles

N°	Noms et prénoms	Villages	contacts
01	Mahamat Chogar	Douguine	66638477
02	Idriss Hassan	Magarine	92304437
03	Djouma Ibrahim	Doudoune	93181109
04	Gamari Mahamat	Ngalian	

#### Domaine : Education-jeunesse- culture- sport

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Abdelkhadir Makine Hassan	Djamar	63886561
02	Ali Abdelsalam	Ngaliane	63504783
03	Haoua Adam	Ngaliane	
04	Ousman Abdoulaye Oumar	MitiMiti	62022889

#### Domaine : Santé-Eau-Assainissement

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Haroun Hassan	Ngaliane	66613047
02	Ahmat Hissein Mahamat	Irang	
03	Ali Abdelfakhara		
04	Mariam Saboune		

#### Domaine : Action sociale et genre

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Hissein Ibrahim	MitiMiti	
02	Hassan Adam	Irang	95472690
03	Mahamat Ali	Kendeng	66788142
04	Achta Saboune	Mounkil	

#### Domaine : Economie

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Mahamat Hissein	Saigoine	
02	Mahamat Abdelkerim	Ngouraye	66842909
03	Fatimé Ahmat	Ngalian	
04	Dahab Ousman	Kendeng	65649602

### Tableau : Organisations de base

N	Groupement	Type	Reconnues
---	------------	------	-----------

	Nom de village		Date de création	M	F	Mix	Oui	Non	Domaine d'activité
01	Doudong	NEMLA	06/06/2005			X	X		Agriculture
02	Doudong	AL MEDINE	26/04/2003			X	X		Agropastoral
03	Doudong	<b>ASSOCIATION NEMLA</b>	06/06/2001			X	X		Agriculture
04	Doudong	WADI ALMALAMA	05/04/2004			X	X		Agriculture
05	Douguine	KOUROUM	30/01/2001			X	X		Agriculture
06	Douguine	TASSTALOUNE	15/03/2003			X	X		Agriculture
07	Douguine	KALASSE	27/06/2003			X	X		Agriculture
08	Douguine	LOUGOUNE	02/02/2018			X	X		Agriculture
09	Irang	HARIAT MAZI	08/05/2003			X	X		Agriculture et AGR
10	Irang	ALNASSOUR	12/09/2017			X	X		Agriculture
11	Irang	MAISSAR	20/04/2003			X	X		Agriculture
12	Irang	NISSIR	21/08/2004			X	X		Agriculture
13	Irang	TRIKIGNE	05/09/2006			X	X		Agropastoral
14	Irang	LARE	02/04/2001			X	X		Agriculture
15	Irang	ALBAYANE	29/08/2018			X	X		Agriculture
16	Grorgene	DARALNAIME	02/03/2018			X	X		Agriculture
17	Doudongue	ALZAAFAYE	01/03/2002			X	X		Agriculture
18	Doudong	ALZA HAFAYE	13/11/2006			X	X		Agriculture
19	Doudong	IGUIYA	08/01/1995			X	X		Agriculture
20	Irang	TOKOROM	22/08/2006			X	X		Agropastoral
21	Ngouray	GOUDOUNE	04/06/2017			X	X		Agriculture
22	Ngouray	BERNIL	06/03/2006			X	X		Agropastoral
23	Saigoune	RIMELE	10/10/2000			X	X		Agropastoral
24	Saigoune	SARAF SINE	01/01/2002			X	X		Agropastoral
25	Saigoune	YARINE	05/09/2006			X	X		Agriculture
26	Saigoune	SARAF SINE	05/09/2006			X	X		Agriculture
27	Douguine	WADI TAMOUR	01/01/1994			X	X		Agropastoral
28	Douguine	ALGADAM	02/03/2002			X	X		Agropastoral
29	Douguine	DARASALAM	16/04/2012			X	X		Agropastoral et AGR
30	Douguine	ALGADAM	02/03/2002			X	X		Agriculture
31	Douguine	GAWAYE	13/09/2019			X	X		Agro-silvo-pastoral
32	Douguine	DARASALAM	05/06/2012			X	X		Agriculture
33	Tamagone	FANENE	15/06/2009			X	X		Agriculture
34	Kendem	MOSSOUL	01/01/2001			X	X		Agropastoral
35	Kendem	MALAKI	04/07/2007			X	X		Agropastoral
36	Yakoul	YAKOUL	22/03/2003			X	X		Agriculture
37	Mounkil	DIDAL FAGOUR	01/09/2006			X	X		Agriculture
38	Miti-Miti	ALBOUSTAN KOUTIKOUTI	01/11/2002			X	X		Agriculture
39	Biltine	ONGATOI	01/01/2018			X	X		Agriculture
40	Miti-Miti	MITI-MITI	10/01/2002			X	X		Agriculture
41	Miti-Miti	ALTAOUNE	25/08/2006			X	X		Agriculture
42	Koutikouti	GOURAK	10/02/2002			X	X		Agriculture
43	Miti-Miti	TELEY MITI-MITI	17/02/2003			X	X		Agriculture
44	Mounkil	BOKOUDOUR	09/10/2000			X	X		Agropastoral
45	Yakoul	YAKOUL	22/03/2003			X	X		Agropastoral
46	Harik	MEGUIRAN	01/01/2002			X	X		Agropastoral
47	Koutikouti	ASS.MHT NOUR	01/01/2018			X	X		Agropastoral
48	Miti-Miti	AMINE ADOUM HASSAN	01/01/2018			X	X		Agropastoral
49	Mounkil	BOKOUDOUR	09/10/2000			X	X		Agropastoral

50	Mounkil	BOTORKONE	11/10/2016			X	X		Agropastoral
51	Djamar	MOUBOUNA	01/04/2003			X	X		Agriculture
52	Madamd	WADI TAMOUR	01/01/2004			X	X		Agriculture
53	Djamar	DOM DOM	01/01/1995			X	X		Agropastoral
54	Djamar	KOURGNO	01/01/1995			X	X		Agriculture
55	Djamar	AMARMAR	01/09/2011			X	X		Agropastoral
56	Djamar	WADI DJALOUL	06/02/2004			X	X		Agropastoral
57	Djamar	WADI DJALOUL	01/09/2011			X	X		Agriculture
58	Djamar	AGONG DJALOUL	12/08/2002			X	X		Agriculture
59	Djamar	KOURBAL	05/05/2004			X	X		Agriculture
60	Kourgone	BAKARANE	22/07/2003			X	X		Agriculture
61	Wour	KATOUMSAN	16/07/2006			X	X		Agriculture
62	Wour	HARAZA	20/08/2004			X	X		Agriculture
63	Wour	KOUDOUM	15/01/2005			X	X		Agriculture